

## Commune d’Ajain – Réunion du Conseil Municipal – 06 novembre2014

Le Conseil Municipal s’est réuni le 6 novembre 2014

Ouverture de la séance à 20h00

Il a été procédé à l’appel nominal

Etaient présents: BOURDIER Laurence - BOUTET Marie-Andrée - DARDY Roland  
 FAYARD Mireille - GODEFROY Jean-Pierre - GORIUS Didier  
 GOUVERNAIRE Laëtitia - LACOSTE Simone - LECOSSOIS Christophe  
 MARTY Thomas -PEYNOT Dominique - PEYROT Jacqueline - TETE Pascale TURPINAT  
 Denis - ROUCHON Guy ;

Christophe LECOSSOIS a été nommé secrétaire de séance.

### Sommaire

Commune d’Ajain – Réunion du Conseil Municipal – 06 novembre2014.....	1
Approbation des procès-verbaux du 22 août et du 4 septembre 2014.....	2
Décision sur l’indemnité à verser pour l’achat à l’EHPAD des parcelles AY n°203 et 204 .....	2
Réponse à la DETR 2015 .....	2
Décision modificative sur le budget assainissement M49 / 203 .....	3
Amendes de police 2013 et programme pour 2014 .....	3
Coordonnateur recensement.....	3
Subvention Coopérative Scolaire .....	3
Informations.....	3
Remplacement temporaire d’Hélène PRECHONNET. ....	5
Renouvellement des contrats d’Isabelle LAGRANGE et Kevin SCHMITT.....	5
Agents recenseurs pour recensement de la population. ....	5
Questions et informations diverses : .....	6

## Approbation des procès-verbaux du 22 août et du 4 septembre 2014

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

(Retard excusé de Mme BOURDIER et Mr MARTY)

### Décision sur l'indemnité à verser pour l'achat à l'EHPAD des parcelles AY n°203 et 204

Monsieur le maire nous présente le dossier en l'état actuel des choses (réf. CM du 06/06/14, 22/08/14 et 04/09/14)

Il rappelle l'importance de ces négociations pour la commune afin de redynamiser le centre bourg mais qui tardent à se concrétiser au vu des discussions avec le fermier.

Cette indemnité apparaît comme juste, l'agriculteur maintient ses revenus, sans avoir à régler le fermage et les couts inhérents à l'exploitation de ces parcelles (intrants, carburants ...). La décision d'achat du terrain, dont les sommes avaient été prévues au budget 2014, ne peut attendre plus encore et tout retard serait dommageable pour la bonne marche des projets d'avancement du bourg. Le conseil approuve le montant d'indemnisation (5436 €) proposer par douze voix pour et deux abstentions.

2

### Réponse à la DETR 2015

Monsieur Didier GORIUS nous fait un état des lieux sur les dossiers proposés à la DETR :

- Ventilation de la cantine, quatre devis sont proposés et soumis au vote. Au titre de la rubrique 3 (locaux scolaires et maternelles), le montant de la subvention peut s'élever à **60%**. Après visite de la DSV et expertise de T. Paris (Grand Guéret), qui nous conseille d'installer un système de ventilation (insufflation d'air neuf + chauffage), nous avons quatre devis :

Société	HT	TTC	Part DETR possible sur H.T.
Trullen	5283,17 €	5789,49 €	3169,90 €
Proxi Froid	3796,33 €	4555,60 €	2277,79 €
Sopcz	3113,60 €	3723,87 €	1868,16 €
Paroton	3250,00 €	3900,00 €	1950,00 €

La proposition SOPCZ est retenue à l'unanimité.

- Voirie à Roudeau : la demande est votée à la majorité et sera présentée. Pour l'instant, le seul dossier qui sera présenté (par le SIERS) sera celui du Roudeau (auquel il faudra peut-être adjoindre un autre dossier pour atteindre le montant maximum subventionnable) :

- Montant HT : 4040 €
- Montant TTC : 4283 €
- Part DETR : 1284,90 €

Compte tenu de l'état des demandes (certaines ne sont pas urgentes ou desservent peu d'habitations), de l'incertitude quant aux dotations 2015 et des autres projets DETR soumis, il a été décidé de ne pas proposer de dossiers pouvant entraîner un reste à charge trop important pour la commune. Il faudra se servir de l'important travail d'étude de la commission des travaux et du SIERS pour hiérarchiser les demandes pour la DETR 2016.

### **Décision modificative sur le budget assainissement M49 / 203**

La proposition est votée à l'unanimité.

### **Amendes de police 2013 et programme pour 2014**

Dans le cadre du programme de répartition des recettes procurées en 2013 par le relèvement des amendes de police relatives à la circulation routière, la commune bénéficie d'une subvention de 430 € pour un montant d'acquisition de panneaux de type A et B d'un montant de 1302,30 € (devis) soit une part communale de 872,30 €.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité le conseil municipal décide d'utiliser cette somme pour l'achat de panneaux de sécurité routière.

### **Coordonnateur recensement**

L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité la nomination de Madame Valérie AUROY au poste de coordinatrice.

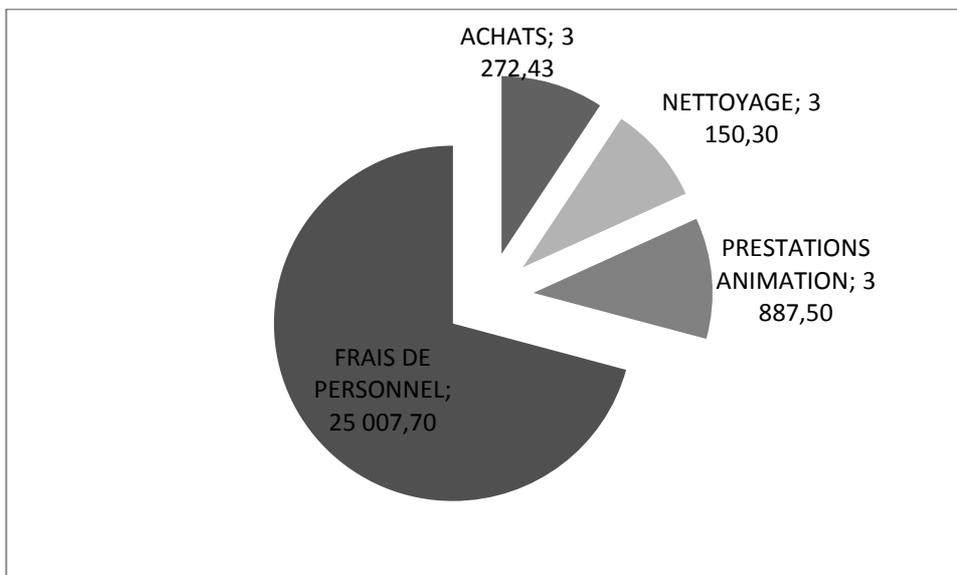
### **Subvention Coopérative Scolaire**

D'un montant de 51.94 € (achats auprès de Lidl pour le Noël des enfants). Votée à l'unanimité.

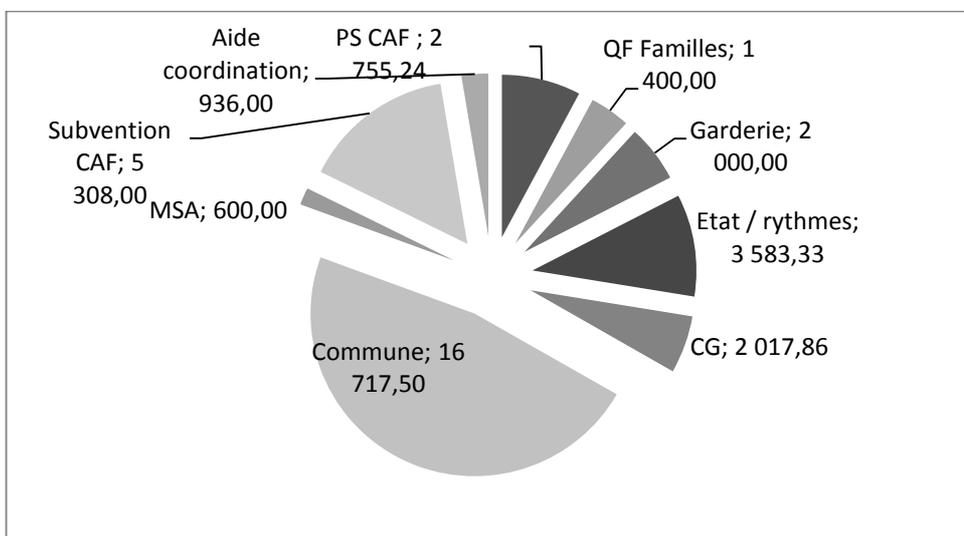
### **Informations**

- Le budget ALSH nous est présenté par Madame BOURDIER et Monsieur MARTY. La création de l'accueil de loisir a permis d'amortir une partie des coûts de la réforme des rythmes scolaires. Au final, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 35317 € avec une participation communale < à 50% soit 16717 €.

### Budget ALSH. Dépenses



### Budget ALSH. Recettes



- Travaux et infrastructures, présentés par Messieurs GORIUS et ROUCHON. L'Etat a décidé de mettre fin à la mise à disposition de ses services en matière d'instruction des dossiers d'urbanisme pour juin 2015. Cette compétence pourrait être récupérée par l'intercommunalité ? Une convention de transition entre les EPCI et l'Etat devrait être

signée ? Il en est de même pour l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

- Madame RIBOULET, de la DDT, sera à la mairie le 21 novembre en début d'après-midi.
- Une demande de travaux au salon de coiffure a été faite afin de changer les radiateurs vétustes pour réduire la facture d'électricité.
- Un branchement électrique place de la poste a été demandé par un commerçant ambulant vendeur de pizzas).
- Monsieur le maire nous fait part d'une demande d'installation une fois par semaine d'un guichet mobile du crédit agricole (plus de précision dans la rubrique Questions et informations diverses).

### **Remplacement temporaire d'Hélène PRECHONNET.**

Un contrat d'un mois renouvelable sera proposé à Monsieur DARGENDEIX Damien à l'échelon 1 d'adjoint technique territorial 2eme classe.

5

### **Renouvellement des contrats d'Isabelle LAGRANGE et Kevin SCHMITT.**

Ces contrats arrivant à échéance début janvier seront renouvelés jusqu'à la fin de l'année scolaire compte tenu de la bonne participation aux activités péri et extra scolaires.

### **Demande de stage**

Demande stage pratique BAFD (non rémunéré) est parvenue à la mairie. Monsieur DELANNE est tout à fait prêt à l'accueillir.

### **Agents recenseurs pour recensement de la population.**

La commune est actuellement à la recherche de deux agents recenseurs pour le début d'année.

Un appel a été fait sur notre site internet et le bulletin municipal.

## Questions et informations diverses :

Une rencontre a eu lieu entre la direction de la poste et Monsieur le maire pour une « évolution » vers une agence postale.

SIVU : le montant réglé (1310.17 €) depuis septembre a doublé par rapport à la contribution habituelle. Nos représentants (Mireille Fayard, Jean-Pierre Godefroy) dans cet organisme se sont rendus au siège début octobre dans le but d'avoir des renseignements sur la situation comptable qui semble bien dégradée et surtout très compliquée.

Une demande de subvention de la part de l'école Notre-Dame pour les élèves de la commune scolarisés dans leur établissement a été faite à la mairie. Cette requête a été soumise au vote et refusée à l'unanimité par le conseil au vu de la situation scolaire de la commune.

L'association fondation du patrimoine a proposé à la commune d'adhérer à celle-ci. Le conseil décline à l'unanimité cette offre. La communauté d'agglomération du Grand Guéret adhère pour l'ensemble de ses communes.

Une intervention dans le cadre de la commémoration de l'armistice sera proposée dans la salle du conseil par Monsieur Daniel DAYEN sur le thème le « camp de concentration d'Ajain » durant la Première guerre mondiale.

Dans le cadre de la cérémonie des vœux 2015 une réflexion collégiale est demandée à l'ensemble des conseillers sur la date et l'organisation de celle-ci.

Une banque mobile se propose de venir dans le bourg une fois par semaine. Ceci est une bonne nouvelle pour la population. Il reste maintenant à voir les conditions.

Dans le cadre des renégociations des contrats d'assurance plusieurs devis nous ont été proposés. Une décision devra être prise rapidement.

Une réflexion devra être prise pour l'aménagement d'un bureau pour l'accueil de loisir. Plusieurs solutions sont à l'étude.

Grange municipale : plusieurs informations ont été prises auprès des organismes suivants, CAUE, ABF, conseil général, SIERS et grand Guéret pour savoir quoi faire de ce bâtiment.

Une proposition de démolition gratuite a été proposée par le SIERS (contre récupération des pierres).

Réforme des professions réglementées : une motion sera peut être proposée. Des renseignements seront demandés auprès de la pharmacie qui nous a sollicités.